

Le Collectif pour un habitat social en pays royannais
vous invite à suivre...

... l'exposition itinérante :

DANS QUELLE VILLE VOULONS-NOUS VIVRE ?

En pays royannais, **près de trois quarts des habitants sont éligibles à un logement social** (moins de 1600 euros de ressources mensuelles pour une personne seule).

En 2010, 12 millions de Français n'ont pas de logement ou sont « mal-logés ». 1,2 million sont en attente d'un logement social (rapport 2011, Fondation Abbé Pierre)

Royan, SGD, Saujon, La Tremblade, St Palais, Vaux sur mer
bientôt HORS LA LOI !

Sur l'agglomération royannaise, les 20 % de logements sociaux (obligation légale) sont loin d'être atteints : un peu plus de 6 % à Royan (il faudrait le triple de logements sociaux actuellement disponibles), à peine 2 % à SGD, pas beaucoup mieux à Saujon, Vaux-sur Mer, St Palais ou La Tremblade.

Les objectifs de construction fixés par la communauté d'agglomération sont a minima : 75 de plus par an sur l'ensemble des 31 communes. Alors qu'un objectif plus proche des 100 aurait été préférable pour marquer une forte volonté politique.

Investir sur l'avenir !

Accepterons nous de payer la noter (amende de 150 euros par logement manquant) en 2014 ou préférons-nous que ces sommes soient dès aujourd'hui investies ? Que chacun, jeunes couples, retraités modestes, salariés au SMIC, ait le choix de ne pas consacrer plus de 25 % de ses ressources à son logement, ou d'aller vivre à plus de 30 mn de son travail ?

La construction de logements sociaux doit absolument être l'objet d'une volonté politique sans faille : il en va du droit de chacun à se loger.

Alors, **faites le savoir et écrivez à votre maire !** (modèle) ►

Madame, Monsieur le Maire,

De plus en plus de nos concitoyens vivent dans la rue ou dans des conditions indignes, hébergés par d'autres, en squats, en hôtel... avec des conséquences désastreuses pour eux-mêmes et leur famille (emploi, accès à l'école, santé, réseau social, etc.). Trouver simplement un logement abordable devient difficile pour nombre d'entre nous.

Cette situation m'indigne, et je vous écris aujourd'hui pour vous dire que je soutiendrai toute initiative de votre part qui augmentera dans notre commune le parc de logements accessibles aux personnes disposant de faibles revenus. D'autant plus que les budgets de l'État pour ces constructions existent, et, chaque année, ne sont pas dépensés. Je vous soutiendrai également dans vos efforts pour créer les aires d'accueils pour les gens du voyage.

Je souhaite habiter une commune où vivent ensemble des familles de tous milieux, et je me réjouirais d'accueillir des voisins enfin sortis d'une situation d'errance ou de logement précaire. Je considère qu'il est de ma responsabilité de citoyen d'éviter les risques de ghettos entre des populations qui ne se connaissent pas et se méfient les unes des autres.

Peut-être entendez-vous davantage les échos de personnes inquiètes de projets de logements sociaux en proximité de chez eux. C'est pourquoi je tenais à me manifester pour témoigner que des personnes, parmi vos administrés, se sentent solidaires des familles aux revenus modestes.

... / ...

Le logement est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et je soutiendrai toute initiative de votre part qui tendra à répondre aux exigences de la loi du Droit au logement opposable (DALO) de 2007, qui fait obligation à l'État de satisfaire toute demande de logement reconnue prioritaire.

Je soutiendrai les initiatives que vous prendrez pour éviter que les terrains soient toujours plus chers, ce qui empêche leur acquisition pour construire des logements sociaux.

Je soutiendrai également vos efforts pour augmenter, par la construction ou l'utilisation de logements existants, le nombre de logements réellement accessibles aux ménages ayant les plus faibles revenus (logements de type PLAI).

Restant à votre disposition, je vous remercie d'avance de considérer favorablement ma demande et vous prie d'agréer, (Madame) Monsieur le maire, mes sincères salutations.

Le
à

Signature

Où voir l'exposition ?

Dimanche 27 février (15 h / 19 h)
Esplanade devant la patinoire de Royan

Dimanche 6 mars (10 h / 13 h)
Marché de Royan

Dimanche 20 mars (15 h / 19 h)
esplanade du Front de mer de Royan

Dimanche 3 avril (15 h / 19 h)
esplanade du Front de mer de Royan

Palais des congrès de Royan
du mardi 17 au mardi 31 mai 2011
(galerie de la Seudre)

Pour tout renseignement

Contact : collectifhabitatsocial@orange.fr

Le Collectif pour un habitat social en pays royannais a été créé en mars 2009. Il réunit des associations et particuliers (Amnesty international, ATTAC, Entraide protestante, Ligue des Droits de l'Homme, Bleu un enfant un oiseau). Il se réunit à la maison des associations de Royan